

Enbridge Gas Inc. a demandé la liquidation des soldes de certains comptes de report et d'écart.

Si la demande est approuvée telle quelle, la facture d'un client résidentiel type et d'un client de services généraux type d'Enbridge Gas Inc. subira les ajustements ponctuels suivants à compter du 1^{er} janvier 2025 :

Zone de tarification d'EGD (anciens clients d'Enbridge Gas Distribution Inc.)

- **Les clients en achat direct et les clients de la zone tarifaire de services résidentiels 1** constateront un crédit unique sur facture de 5,12 \$ à compter du 1^{er} janvier 2025.

Zone de tarification d'Union (anciens clients d'Union Gas Limited)

- **Les clients de la zone tarifaire de services résidentiels M1 d'Union Sud** constateront la facturation d'un montant tarifaire unique de 9,51 \$ à compter du 1^{er} janvier 2025.
- **Les clients en achat direct de la zone tarifaire de services résidentiels M1 d'Union Sud** constateront la facturation d'un montant tarifaire unique de 1,60 \$ à compter du 1^{er} janvier 2025.
- **Les clients en achat direct et les clients de la zone tarifaire de services résidentiels 01 d'Union Nord-Ouest** recevront un montant tarifaire unique sur facture de 0,13 \$ à compter du 1^{er} janvier 2025.
- **Les clients en achat direct et les clients de la zone tarifaire de services résidentiels 01 d'Union Nord-Est** constateront la facturation d'un montant tarifaire unique de 0,47 \$ à compter du 1^{er} janvier 2025.

Les autres clients, dont les entreprises, pourraient également être concernés. Il est important d'examiner la requête attentivement afin de déterminer si vous serez concernés par les changements proposés.

En vertu du mécanisme de partage des gains approuvé par la CEO, Enbridge Gas Inc. est tenue de partager avec ses clients tout bénéfice qui dépasse de 150 points de base le

rendement des capitaux propres approuvé par la CEO. Enbridge Gas Inc. affirme que ses bénéfices pour l'exercice 2023 étaient inférieurs au seuil de 150 points de base et, par conséquent, elle ne propose pas de partager les bénéfices avec ses clients.

À SAVOIR

Il existe trois types d'audiences à la CEO : les audiences orales, les audiences électroniques et les audiences écrites. Le requérant a demandé une audience écrite. La CEO examine actuellement cette demande. Si vous estimez qu'avoir recours à un autre type d'audience serait préférable, vous pouvez écrire à la CEO pour lui présenter vos arguments.

Au cours de cette audience, nous entendrons les questions et les arguments des participants sur cette affaire. Nous entendrons également les questions et arguments des participants inscrits en tant qu'intervenants. Après l'audience, nous déciderons d'approuver ou non cette requête.

DONNEZ VOTRE AVIS

Vous avez le droit d'être informés au sujet de cette requête et de participer au processus.

Visitez le site www.oeb.ca/fr/participez et utilisez le numéro de dossier

EB-2024-0125 pour :

- examiner la requête;
- envoyer une lettre comportant vos commentaires;
- présenter une demande pour devenir un intervenant.

DATES IMPORTANTES

Vous devez communiquer avec la CEO au plus tard le

juillet 15 2024 pour :

- fournir des renseignements sur le type d'audience (orale, électronique ou écrite);
- présenter une demande en vue de devenir un intervenant.

À défaut de cela, l'audience se déroulera sans vous et vous ne recevrez plus d'avis dans le cadre de la présente procédure.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Si vous écrivez une lettre de commentaires, votre nom et le contenu de cette lettre seront ajoutés au dossier public et au site Web de la CEO. Si vous êtes une entreprise ou si vous demandez à devenir un intervenant, tous les renseignements que vous déposez seront disponibles sur le site Web de la CEO.

ADJUDICATION DES FRAIS

La CEO envisage d'accorder, dans la présente affaire, une adjudication des frais conformément aux Directives de pratique concernant l'adjudication des frais, et uniquement

en ce qui concerne les éléments suivants :

1) L'examen des comptes de report et d'écart suivants :

Comptes d'Enbridge Gas Inc.

- Écart de taxe – attribution accélérée des coûts d'immobilisations – Enbridge Gas Inc.
- Compte de report des coûts d'exploitation de la planification intégrée des ressources
- Compte d'écart lié à la *Loi pour un Ontario connecté*
- Compte de report pour la modification de la méthode comptable (de 2019 à 2023)

Comptes de la zone de tarification d'EGD (anciennement Enbridge Gas Distribution Inc.)

- Compte de report pour l'entreposage et le transport
- Compte de report des services transactionnels
- Compte d'écart lié au gaz non comptabilisé
- Compte d'écart égalisé de l'utilisation moyenne
- Compte de remise différée
- Compte d'écart pour l'évaluation des coûts de la CEO
- Compte de report du module lié au capital supplémentaire (de 2020 à 2023)
- Compte d'écart du service d'injection de GNR (de 2022 à 2023)

Comptes de zones de tarification d'Union (anciennement Union Gas Limited)

- Compte de report pour l'optimisation du transport en amont
- Compte d'écart lié aux coûts de la demande non absorbée
- Stockage à court terme et d'autres services d'établissement de bilan
- Compte de report pour la consommation moyenne normalisée
- Compte d'écart pour la compensation des reports
- Compte d'écart pour l'évaluation des coûts de la CEO
- Compte de report des coûts du projet Parkway West
- Compte de report des coûts du projet du compresseur de Lobo D, Bright C et Dawn H
- Compte de report des coûts du projet de renforcement Panhandle
- Compte de report du module lié au capital supplémentaire (de 2019 à 2023)
- Compte d'écart lié au prix du gaz non comptabilisé

2) L'examen des bénéfices de l'exercice 2023 d'Enbridge Gas Inc., les calculs de partage des bénéfices et la fiche de pointage du rendement de l'exercice 2023.

3) L'examen de la méthodologie pour liquider et allouer les soldes des comptes de report et d'écart.

EN SAVOIR PLUS

Commission de l'énergie de l'Ontario

 1-877-632-2727 ATS : 1-877-632-2727

 Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h

 oeb.ca/fr/participez

Enbridge Gas Inc.

 1 866 763-5427

 Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 18 h

 enbridgegas.com